

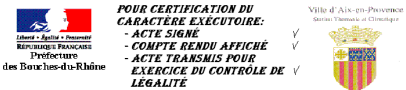


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2018-567**

Séance publique du

17 décembre 2018

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20181217- lmc1146119-DE-1-1
Date de signature : 20/12/2018
Date de réception : jeudi 20 décembre 2018
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</p> <ul style="list-style-type: none">- ACTE SIGNÉ ✓- COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓- ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

OBJET : REQUALIFICATION DES PLACES MADELEINE VERDUN PRECHEURS - ACTUALISATION DE LA FICHE OPERATIONNELLE

Le 17 décembre 2018 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 11/12/2018, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Dominique AUGÉY à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Patricia BORRICAND à Madame Reine MERGER, Monsieur Jean-Pierre BOUVET à Madame Danièle BRUNET, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Charlotte BENON, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Maurice CHAZEAU, Madame Souad HAMMAL à Monsieur Edouard BALDO, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Jean BOULHOL, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Francis TAULAN, Madame Gaëlle LENFANT à Madame Michele EINAUDI, Monsieur Claude MAINA à Madame Abbassia BACHI, Monsieur Jean-Jacques POLITANO à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Catherine SILVESTRE à Madame Odile BONTHOUX, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Liliane PIERRON.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Mme Arlette OLLIVIER, Madame Danielle SANTAMARIA.
Secrétaire : Jean Boulhol

Monsieur Jacques BOUDON donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services
Techniques
D.G.S.T. Adjoint Infrastructures et
Déplacements

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 DÉCEMBRE 2018

Nomenclature : 8.3
Voirie

RAPPORTEUR : Monsieur Jacques BOUDON

Politique Publique : 05-TRAVAUX STRUCTURANTS ET D'AMELIORATION DE L'ESPACE PUBLIC

OBJET : REQUALIFICATION DES PLACES MADELEINE VERDUN PRECHEURS -
ACTUALISATION DE LA FICHE OPERATIONNELLE- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Par délibération n° DL.2015-37 du 9 février 2015, la Ville d'Aix-en-Provence a approuvé le programme général de requalification des places Madeleine, Prêcheurs et de la Rue Thiers, et a adopté la fiche opérationnelle découlant de ce projet d'envergure.

Les actions de communication et d'animations autour des fouilles archéologiques, ou encore les actions et travaux d'accompagnement liées à l'organisation des lignes de bus suite au déplacement du marché alimentaire sur le Cours Sextius sont autant d'éléments qui ont nécessité d'actualiser la fiche opérationnelle, approuvée par délibération n° DL.2016-27 du 4 février 2016.

Aujourd'hui, il convient de revoir le coût de l'opération afin de prendre en compte les nouveaux événements liés à ce projet d'envergure, tels que :

- Les travaux de valorisation des vestiges archéologiques,
- Les actions de communication relatives aux fouilles archéologiques, et aux nouvelles modalités d'accès au centre-ville,
- L'accompagnement des manifestations autour des places,
- Le nouveau programme de requalification de la Place Ganay
- La création de jardins éphémères

Maîtrise d'œuvre :

+ 638 975 € HT

- Augmentation liée au changement de programme
- Valorisation des vestiges archéologiques
- Etude nouveau programme de la Place Ganay
- Etude de la fontaine des Prêcheurs
- Etude de la fresque du mur borgne

Assistance à maîtrise d'ouvrage : - 45 408 € HT

- Coordonnateur sécurité et protection de la santé
- Essais laboratoire
- Bureau de contrôle

Appels d'offres inférieurs à l'estimation

Travaux Pluvial - 185 564 € HT

- Coût des travaux inférieur à l'estimation initiale

Travaux d'accompagnement + 622 645 € HT

- Aménagement voirie Arts et Métiers
- Réalisation de la fresque sur mur borgne
- Aménagement de bâtiment pour containers

Communication + 254 068 € HT

- Paiement de la Comtaline jusqu'à la fin 2019
- Provision pour communication jusqu'à la fin du chantier

Archéologie + 646 379 € HT

- Paiement des salaires des archéologues pour finir les fouilles et la rédaction des rapports de fouille

Les travaux VRD comprennent l'ensemble des appels d'offres spécifiques aux Places distingués comme suit : + 402 026 € HT

- Lot 1 Terrassement, réseaux secs, structure de chaussée
- Lot 2 Fourniture et pose de pierres
- Lot 3 Eclairage public, caméras de vidéosurveillance
- Lot 4 Fourniture et pose de mobiliers urbains
- Lot 5 Fourniture et plantation des végétaux
- Lot 6 Réalisation fontaine
- Lot 7 Valorisation des vestiges archéologiques

C'est pourquoi, au regard de ce qui vient de vous être exposé, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** la fiche opérationnelle actualisée ci-jointe afin de permettre la réalisation de cette opération d'envergure,
- **DIRE QUE** les dépenses relatives à ce programme seront imputées sur les crédits qui présenteront les disponibilités suffisantes,
- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'Adjoint Délégué aux grands travaux à solliciter toutes participations financières auprès d'organismes publics ou privés,
- **DIRE QUE** Monsieur le Trésorier fera recette des sommes correspondantes.

DL.2018-567 - REQUALIFICATION DES PLACES MADELEINE VERDUN PRECHEURS -
ACTUALISATION DE LA FICHE OPERATIONNELLE-

Présents et représentés	: 52
Présents	: 38
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

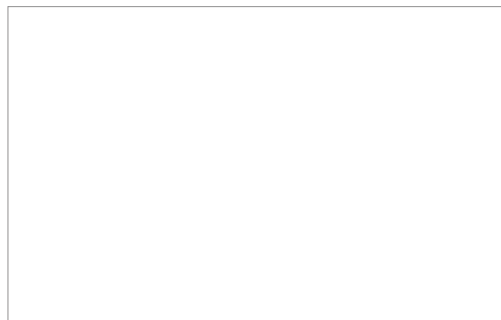
L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Reine Merger



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»



Direction Générale
des Services Techniques
Direction Générale Services Techniques Adjointe
Infrastructures et Déplacements



DEMANDE DE MODIFICATION
FICHE D'OPERATION INDIVIDUALISEE

**OBJET : REQUALIFICATION DES PLACES MADELEINE PALAIS PRECHEURS
DECEMBRE 2018**

I – INVESTISSEMENT :

Désignation de la dépense	Montant € HT	Montant € TTC	Augmentation en € HT par rapport à la fiche opération de février 2016
---------------------------	--------------	---------------	---

→ Fournitures et Services après programmation			
Maîtrise d'oeuvre des travaux objet du concours	1 312 375	1 574 851	+ 638 975
Assistance à maîtrise d'ouvrage (SPS, contrôle...)	204 592	245 511	-45 408
Actions de communication	462 402	554 882	+ 254 068
Montant total des fournitures/services et procédure :	1 979 369	2 375 244	847 635
→ Travaux			
Archéologie	1 180 046	1 416 055	+ 646 379
Travaux VRD	8 819 626	10 583 552	+ 402 026
Travaux Pluvial	914 436	1 097 325	-185 564
Travaux d'accompagnement	2 122 645	2 547 174	+ 622 645
Montant total des travaux et procédure :	13 036 753	15 644 106	1 485 486

Pour information : Montant global de l'opération en Investissement en TTC
18 019 350 € TTC
Soit une augmentation de 2 799 750 € TTC par rapport à la fiche opération de février 2016

II – FONCTIONNEMENT :

Désignation de la dépense	Montant € HT	Montant € TTC
Archéologie préventive	200 000	240 000

Les montants mentionnés sont donnés à titre **estimatif**.